RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Université de Toulouse

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

Pôle Affaires Juridiques

Affaire suivie par
daji.delegations@univ-tlse3.fr

Décision n°2025_OR_198

Délégation de signature

LA PRÉSIDENTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.711-11, L.712-1, L.712-2, L.713-1 et R.719-79 ;
Vu le décret n° 2024-1156 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université de Toulouse et approbation de ses statuts ;
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2010/06/87 en date du 7 juin 2010 relative à la publication des délégations de signature sur le site internet de l'université ;
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2025/04/CA-036 en date du 7 avril 2025 portant Madame Odile Rauzy à la présidence de l'Université de Toulouse ;
Vu la nomination de Monsieur Rolf Lortz en tant que directeur de l'unité de recherche LNCMI – Laboratoire national des champs magnétiques intenses de Toulouse.

DÉCIDE

Article 1er

Délégation de signature est donnée à Monsieur Rolf Lortz, directeur de l'unité de recherche LNCMI – Laboratoire national des champs magnétiques intenses de Toulouse, à l'effet de signer au nom de la présidente de l'université, dans le cadre de ses attributions et compétences, les actes et décisions suivants :

1.1 Domaine financier

Centre de responsabilités budgétaires	Centre financier (service opérationnel)
N2_111 RECHERCHE	S11W5R33 LNCMI

- engagements juridiques de dépenses de fourniture, de service, de travaux, de personnel (vacations et heures complémentaires) et de mission, inférieurs à 50 000 € HT par acte, après vérification de la disponibilité des crédits et de la régularité de l'achat pour le centre de responsabilités budgétaires ci-dessus ;
- certifications et liquidations du service fait (états de frais de déplacement, factures, état des heures complémentaires et vacations) de ce même centre de responsabilités budgétaires ;
- certifications de l'acquisition du droit pour les recettes de ce même centre de responsabilités budgétaires.

1.2 Domaine de la gestion des personnels

- actes concernant les personnels fonctionnaires, contractuels et auxiliaires affectés à l'unité de recherche excepté ceux dont le directeur est personnellement bénéficiaire :

- les ordres de mission des personnels placés sous son autorité ;
- les autorisations d'absence et de congés annuels des personnels placés sous son autorité ;
- les vérifications et constatations de l'exécution du service fait (heures et obligations de service) ;
- les conventions de stage et d'accueil dans l'unité de recherche ;
- les actes relatifs à la gestion des horaires, des plannings de travail et des modalités de travail.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Rolf Lortz, délégation est donnée à Madame Florence Lecouturier-Dupouy, directrice adjointe, Monsieur David Vignolles, coordinateur scientifique et Madame Catherine Chabot, responsable administrative, à l'effet de signer au nom de la présidente de l'Université de Toulouse, l'ensemble des actes mentionnés à l'article 1er de la présente délégation.

Article 3

La présente décision prend effet à compter de sa date de publication, après transmission à Madame la Rectrice de région académique, chancelière des universités. Elle prend fin au plus tard à la fin du mandat du délégataire ou jusqu'à la désignation du successeur du délégant lorsqu'il cesse ses fonctions.

Article 4

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Article 5

La présente décision est soumise à publicité, elle sera affichée dans les locaux de l'unité de recherche et sur le site internet de l'université.

Article 6

Le directeur général des services de l'Université de Toulouse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Toulouse, le 07/07/2025

La délégante,
La présidente de l'Université de Toulouse,

Odile Rauzy

[redacted]

Le délégataire,
Le directeur de l'unité de recherche LNCMI – Laboratoire national des champs magnétiques intenses de Toulouse,

Rolf Lortz

[redacted]

Les suppléants,

Florence Lecouturier-Dupouy
Directrice adjointe,

[redacted]

David Vignolles
Coordinateur scientifique,

[redacted]

Catherine Chabot,
Responsable administrative,

[redacted]